



Commune de **Château-Thébaud**
Communauté d'agglomération **Clisson, Sèvre et Maine Agglo**
Canton de **Vertou-Vignoble**
Arrondissement de **Nantes**
Département de **Loire-Atlantique**

Nombre de membres dont le conseil municipal doit être composé : 23
Nombre de conseillers en exercice : 23
Nombre de conseillers qui assistaient à la séance : 22

**CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU
JEUDI 8 AVRIL 2021**

Le deux avril deux mille vingt et un le Conseil Municipal a été convoqué pour se réunir à la Mairie en session **ordinaire** le huit avril deux mille vingt et un.

Le Maire,

Le huit avril deux mille vingt et un à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, conformément aux articles L 2121.10 et L 2121.11 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain BLAISE, Maire,
Procès-verbal affiché le vingt avril 2021

Étaient présents :

M. BLAISE Alain
Mme LECORNET Valérie
M. BOUSSONNIERE Jean-Michel
Mme HERMON Viviane
M. TOUZEAU Nicolas
M. COCHIN Thierry
M. GOURAUD Patrick
M. PRUD'HOMME Christophe

Mme LEHUCHER Laurence
M. MATHE Christophe
M. ROBIN Denis
Mme ELINEAU Nathalie
Mme DEGOSSE Lysiane
Mme DELPORTE Karine
Mme AUGER Edwige
Mme LEMAITRE Séverine

Mme MAISON Sophie
M. DELHOMMEAU Stéphane
M. DROUARD Pascal
Mme MOREAU Francine
M. MORISSEAU Thomas
M. LANDREAU Guillaume

Absents :

Mme BRILLOUET Corinne qui a remis un pouvoir à Mme HERMON Viviane

Secrétaire : Mme Séverine LEMAITRE

M. le Maire ouvre la séance et demande s'il y a des remarques sur la rédaction du compte rendu de la réunion du 11 mars 2021.

Considérant qu'il n'y a plus de remarque à ce titre et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

➤ **APPROUVE** la rédaction du compte rendu de la réunion du 11 mars 2021.

1 Acquisitions de terrains et échange – extension du complexe sportif - rue de la Haie

Vu :

Le Code Général des Collectivités Territoriales,
Le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,
La loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,
Le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Château-Thébaud approuvé le 9 janvier 2006,
Le budget primitif communal 2021 approuvé par la délibération n°6 du 11 mars 2021,
L'avis des services du Domaine n°2020-44037V2626 du 27/11/2020

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Sur le rapport de M. Thierry COCHIN, Adjoint au Maire,

CONSIDERANT :

- Qu'aux termes des négociations engagées avec les propriétaires, des accords sont intervenus quant aux modalités d'acquisition par la commune de la zone classée en secteur AUL (vocation sportive, touristique ou de loisirs) au PLU, destinée à l'extension du complexe sportif de Château-Thébaud ainsi

que l'échange d'un terrain en zone agricole avec un terrain communal classé en zone AUL dans le bourg,
 - Qu'il convient de prévoir une extension du complexe sportif dans le cadre des projets envisagés dans le cadre de la mandature,
 -Qu'il convient de prévoir en plus de l'acquisition le versement d'une indemnité d'éviction au profit des exploitants agricoles concernés,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (23 votants) le Conseil Municipal :

➤ **APPROUVE** l'acquisition des parcelles suivantes :

Référence cadastral	Zonage	Qualité	Surface (m²)	Prix
AM 41	AUL	Vignes	850	22 339,44 €
AM 46	AUL	Vignes	2 817	
AM 48	AUL	Vignes	2 865	
AM 47	AUL	Vignes	1 637	25 044,66 €
AM 65	AUL	Pré	5 686	
AM 49	AUL	Vignes	801	2 739,42 €
		Total	14 656	50 123,52 €

➤ **APPROUVE** l'échange des parcelles suivantes :

Référence cadastral	Zonage	Qualité	Surface (m²)	Localisation	Echange
AM 54	A	Pré	1 087	La Haie	Acquisition par la commune
AN 84	AUL	Friche	319	Coteau Monnier	Cession par la commune

➤ **APPROUVE** le versement d'une indemnité d'éviction, calculée sur la base de 5000€/Ha, d'un montant de **4 485,00€** considérant que la surface plantée en vignes est de 0,897 Ha,

➤ **AUTORISE** M. le Maire à signer les actes à intervenir ainsi que toutes les pièces nécessaires à l'accomplissement du présent délibéré.

➤ **PRECISE** que la dépense en résultant sera imputée au chapitre 21 (immobilisations corporelles), article 2111 (terrains nus) du budget.

2 Enfance-jeunesse -Tarif du stage Kayak

M. TOUZEAU présente ce point et explique que ce partenariat a déjà eu lieu auparavant et sera mis en place cette année dès que le contexte le permettra.

Le service enfance-jeunesse sollicite une participation des familles dans le cadre de cette action du Projet Educatif Local (PEL) avec le partenariat du Club de Canoë-kayak de Château-Thébaud. Cela concerne la tranche de 8-11 ans pour 10€ les 2 jours.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (23 votants) le Conseil Municipal :

➤ **APPROUVE** la fixation d'un tarif unique de 10€ pour l'inscription au stage de Canoë-Kayak (2 jours).

3

Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage -Aménagement d'itinéraires cyclables sur la route de Caffino - Clisson, Sèvre Maine Agglomération (CSMA)

M. le Maire rappelle que dans le cadre de ce projet, les aménagements destinés aux cyclistes peuvent bénéficier d'une prise en charge de l'agglomération à condition d'être inscrits dans le Schéma Vélos de CSMA.

Cette voie est classée en itinéraire structurant avec une participation de 100% de l'intercommunalité. Dans le cadre d'un projet de réaménagement plus global de la voie, CSMA confie la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble du projet à la commune.

Plan de financement prévisionnel :

Dépenses		Recettes	
Postes	Montant HT	Financement	Montant HT
Travaux	335 532 € HT	Préf LA (DSIL DETR Relance 2021)	60 000 € HT
Maîtrise d'œuvre	16 825 € HT	Conseil Départemental (Plan de relance)	148 563 € HT
Etudes complémentaires, dépenses diverses, aléas	19 051 € HT	Etat / Préfecture (amendes de police 2020)	15 000 € HT
		Clisson Sèvre et Maine Agglo	58 990€ HT
		Commune de Château-Thébaud	88 855 € HT
TOTAL	371 408 € HT	TOTAL	371 408 € HT

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (23 votants) le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement de l'itinéraire cyclable de la route de Caffino ci-annexée,
- **AUTORISE** M. le Maire à signer la présente convention.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

➤ **Plan culturel de territoire (PCT)**

Mme LECORNET présente le PCT. Il s'agit d'adhérer à une démarche départementale visant à fixer les axes de travail jusqu'en 2024 de la politique culturelle de l'intercommunalité. Beaucoup d'objectifs mais on peut citer, la mise en réseau des bibliothèques, les écoles de musique, la mise en réseau des associations, le Quatrain,...

➤ **Elections de juin 2021**

M. le Maire rappelle que les conseillers municipaux doivent participer aux opérations de vote et de dépouillement des élections Régionales et Départementales (20 et 27 juin 2021). Planning à venir.

➤ **Vaccination**

Mme LECORNET est satisfaite de pouvoir enfin inscrire les personnes âgées. La situation s'est débloquée la semaine dernière avec des RV à Montaigu et l'ouverture du centre de Vertou devrait faciliter encore les choses.

- **Animation musicale à destination des seniors** : orgue de barbarie prévue le 18 juin

➤ **Affaires scolaires : M. TOUZEAU**

-il est envisagé une prolongation par avenant du contrat de prestation de repas afin que la commission puisse avoir le temps d'étudier des nouvelles modalités de prestations en particulier au regard de la « loi Egalim ».

-Ouverture d'une classe maternelle à l'école Marcel Canonnet à la prochaine rentrée scolaire.

-Covid : accueil des enfants prioritaires à l'école et à l'accueil de loisirs (payant pour l'ALSH)

➤ **Budget commerce 2021**

M. BOUSSONNIERE indique que le contrôle de légalité demande une régularisation du déficit du budget en contractualisant un emprunt ou en opérant une subvention d'équilibre du budget principal. A voir à un prochain conseil.

➤ **Agenda : Mme HERMON :**

Commission communication : 12 avril

Commission animation vie de la commune : 13 avril (ajout de Mme LEHUCHER)

Commission développement durable : 15 avril

➤ **Infos travaux : M. COCHIN**

-travaux eaux pluviales au Grand Bar Sauvage et rue de la Haie en juin (3/4 semaines environ)

-projet route de Caffino : permanence infos riverains le samedi 24 avril de 9h à 11h

➤ **PLU**

M. COCHIN informe que 2 bureaux d'études vont être auditionnés prochainement de façon à en retenir un courant mai et démarrer ce projet.

➤ **Infos bâtiments : M. MATHE**

-Réfection de la toiture de la salle du Bois de la Haie cet été.

-Réfection de l'étanchéité de la façade de l'Espace Bois Joli avant l'été en principe.

-Etude énergétique de la mairie : le bureau d'étude a rendu son rapport et préconise 3 scénarios. Il est proposé de lancer la consultation pour recourir à un architecte et ainsi poursuivre ce projet.

-rénovation de la mairie : le CAUE a fini sa mission. L'architecte sera invité au prochain conseil.

➤ **Modification du chemin du Bois Joli**

M. Delhommeau est informé d'une modification du tracé. Effectivement avec l'accord du propriétaire et de d'exploitant la partie qui revient de la Giétrie vers le bourg pourra cheminer le long de la rivière au lieu de la route. Le chiffrage et les demandes de subventions sont en cours par le biais du Pays.

➤ **Fermeture de l'usine REFRESCO (Bricfruit)**

M. le Maire a malheureusement reçu la confirmation de cette fermeture avec une soixantaine de salariés concernés. La commune est en contact avec l'agglomération et l'entreprise pour suivre ce dossier.

➤ **Communauté d'agglomération -Projet de territoire**

2 forums d'échanges destinés aux élus communaux sont prévus les 11 mai et 1^{er} juin.

Fin de séance à 22h20

SIGNATURES

	NOM ET PRÉNOM	Signatures		NOM ET PRÉNOM	Signatures
M.	BLAISE ALAIN		Mme	ELINEAU NATHALIE	
M.	BOUSSONNIERE JEAN MICHEL		Mme	DEGOSSE LYSIANE	
Mme	LECORNET VALERIE		Mme	DELPORTE KARINE	
M.	TOUZEAU NICOLAS		Mme	AUGER EDWIGE	

Mme.	HERMON VIVIANE		Mme	LEMAITRE SEVERINE	
M.	COCHIN THIERRY		Mme	MAISDON SOPHIE	
Mme.	BRILLOUET CORINNE		M.	DELHOMMEAU STEPHANE	
M.	GOURAUD PATRICK		M.	DROUARD PASCAL	
M.	PRUDHOMME CHRISTOPHE		Mme	MOREAU FRANCINE	
Mme	LEHUCHER LAURENCE		M.	MORISSEAU THOMAS	
M.	MATHE CHRISTOPHE		M.	LANDREAU GUILLAUME	
M.	ROBIN DENIS				